

Communiqué de presse

Assemblée générale BCV: les actionnaires approuvent toutes les propositions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCV s'est tenue aujourd'hui au Palais de Beaulieu à Lausanne. Elle a réuni 528 actionnaires, représentant 78,7% du capital. Ils ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour, approuvant notamment l'augmentation de CHF 0,10 du dividende ordinaire, à CHF 3,70 par action. Le Groupe distribuera ainsi CHF 318 millions à ses actionnaires (date de détachement: 9 mai 2022; date de paiement: 11 mai 2022), dont CHF 213 millions au Canton de Vaud, actionnaire à hauteur de 67%.

Les actionnaires ont plébiscité les comptes de l'exercice 2021 du Groupe BCV, qui se soldent par un bénéfice net de CHF 379 millions. Ils ont donné décharge pour l'exercice 2021 aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale et approuvé, à plus de 95%, les rémunérations de ces derniers. Les actionnaires ont aussi avalisé la modification des statuts, faisant suite à la dissolution de la Caisse d'Épargne Cantonale Vaudoise, et ont réélu Ingrid Deltenre pour un nouveau mandat de quatre ans.

Lausanne, le 5 mai 2022

Banque Cantonale Vaudoise, contacts:

Daniel Herrera, Responsable Médias & Communication

Tél.: +41 21 212 28 61

Courriel: daniel.herrera@bcv.ch

Grégory Duong, Relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

Courriel: gregory.duong@bcv.ch